

NOTES DE PRATIQUE CHIRURGICALE.⁽¹⁾**Dr Charles VEZINA,**

Ass.-Professeur d'anatomie.

En vous présentant deux observations de carie sèche de l'épaule, nous voudrions attirer votre attention sur une manifestation tuberculeuse de l'articulation scapulo-humérale, dont le diagnostic peut présenter parfois certaines difficultés et le traitement conduire à des désastres, si l'affection a été méconnue.

La première malade est âgée de 23 ans. C'est une maîtresse d'école. Elle se présente dans le service de Monsieur le Dr Simard pour des douleurs dans l'épaule droite et une impossibilité d'élever le bras pour écrire au tableau. A l'examen on constate une atrophie considérable du moignon de l'épaule. La pression exercée sur la tête humérale au niveau du creux axillaire développe une douleur très forte. Il y a en plus limitation des mouvements. Mais pas d'ankylose. La radiographie fait voir une tête humérale diminuée de volume. On dirait qu'il y a eu résorption osseuse.

Le deuxième malade est un garçon âgé de 15 ans qui vient nous consulter en juin 1922. Six mois auparavant, il a commencé de ressentir des douleurs au niveau de son épaule droite, douleurs exagérées par les mouvements, persistant au repos, même la nuit. Il a de plus perdu l'appétit et a maigri considérablement.

En examinant l'épaule nous constatons une atrophie très marquée; le bras est collé au tronc, et toute tentative pour l'en écarter occasionne des douleurs. Les mouvements d'abduction du bras sont très limités et ne se font qu'aux dépens de l'omophate, car il y a ankylose complète. La radiographie vous fait voir une tête humérale atrophie, et soudée à la cavité glénoïde de l'omophate. Il n'y a rien d'anormal du côté de la diaphyse humérale, toute la lésion siège au niveau de l'épiphyse.

Que devons-nous penser de l'affection de ces deux malades qui ont présenté à peu près les mêmes symptômes. Nous pouvons, je crois, éliminer facilement la tuberculose fongueuse dans laquelle on constate toujours un gonflement considérable de l'épaule qui peut quelquefois en imposer pour une tumeur.

Chez nos deux malades au lieu de ce gonflement c'est une atrophie très marquée que nous avons constatée.

(1)—Travail présenté à la Société Médicale (Février 1922).